

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5134/120

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 22. 8. 1910

Bruxelles, le 19.....

A

Van Caster

Ostende

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient

de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M....., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

5137 no

5

Je déclare avoir retiré du
palais des beaux arts le
Tableau envoyé à la
Commission le 24 avril
1911

St Gilles Brumelle Tréant 1912

Joh Van Caster

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

120.

Bruxelles,

2. 5

1911

Van Caster

Bruxelles

A

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau
qui faisait l'objet de votre lettre du
24 avril

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée.

Copie expédiée le

2. 5. 11

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

5134. 4

Grasse le 24. avril 1911.

à Messieurs les membres de la
commission des Musées.

J'ai l'honneur de vous envoyer le
tableau relatif auquel j'ai déjà
adressé l'autorisation de pouvoir vous
le présenter. Comme vous m'avez
bien voulu donner une réponse favora-
ble je vous soumets l'œuvre au
prix de mille francs et vous prie
de bien vouloir l'examiner avec
l'intérêt quelle mérite.

Dans l'attente d'une réponse je
vous présente l'expression de ma

considération parfaite.

Monsieur Van Caster.

13 rue Jourd'han.

Grasse.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

Bruxelles, le 19

N°

Objet :

ANNEXE

Expédié le

11-8-1910

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers la reproduction photographique — si toutefois elle en votre possession — d'ouvrage que vous signalez à son attention par votre lettre du .

Veillez agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles le 20 octobre 1910

Monsieur le Secrétaire



la toile que je vous ai

signalée à Ostende rue
des Capucins 13 se trouve
maintenant à Bruxelles
exposée chez M^r Campi
13 rue Jourdan avenue Louis.

Comme je cherche absolument
à la vendre ayant besoin
d'argent Veillez je vous prie
me donner un mot de réponse
le plus tôt possible

M^r Van Caster

13 rue Jourdan

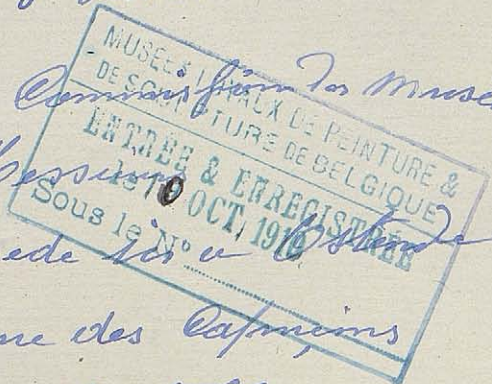
Bureau N^o 1 le Secrétaire

Mes salutations empressées

2
Ostend 8 octobre 1910

à la Commission des Musées

Messieurs
je possède ici à
13 rue des Capucins



un superbe tableau
représentant le bombardement
de Bruxelles en 1700

incendie de l'Hotel de ville

il mesure 4 mètres 04 carré

Si vous voulez l'acheter pour
les musées je vous le vendrai
1000fr

Recevez mes civilités
Ch Van Caster